

**CALENDRIER DES ELECTIONS – VOTE ELECTRONIQUE**  
**CONSEILS CENTRAUX, CONSEILS DES COLLEGES ET DES INSTITUTS ET ECOLES**

ANNEE 2023

Arrêté du Président	Affichage listes électorales	Dépôt Listes candidatures	Réunion comité électoral consultatif pour validation des listes de candidatures	Diffusion des candidatures	Date limite de la demande d'inscription sur les listes électorales des personnels et usagers dont l'inscription est subordonnée à cette obligation	Date des élections
	<i>les listes électorales sont affichées 20 jours au moins avant la date du scrutin (art. D719-8 du code de l'éducation)</i>	<i>La date limite de dépôt des candidatures ne peut être postérieure à 15 jours avant le premier jour du scrutin puisque les candidatures doivent être mises en ligne au moins 15 jours avant le premier jour du scrutin. (art. 6 II du décret n°2011-595)</i>			<i>Au plus tard 5 jours francs avant la date du scrutin (art. D719-7 du code de l'éducation)</i>	
Fin septembre	Lundi 6 novembre 2023 (vacances universitaires) au plus tard	<b>Mercredi 8 novembre 2023</b> <b><u>11 heures</u></b>	<b>Mercredi 8 novembre 2023</b> après midi	<b>Vendredi 10 novembre 2023</b>	<b>Mardi 21 novembre 2023</b>	<b>Du lundi 27 novembre à 9h au mardi 28 novembre 2023 à 17h</b>